



SERVICES À LA PERSONNE :

LE GOUVERNEMENT CRACHE SUR NOS MÉTIERS...

ORGANISONS-NOUS !

avril 2026

QUI NOUS SOMMES ?

Nous sommes environ 600 000 salarié·es — public, privé, associations, particuliers employeurs — à accomplir le travail quotidien du domicile. **À 98%, nous sommes des femmes.** Aides à domicile, auxiliaires de vie, aide-ménagères, gardes d'enfants : **nous faisons tenir ensemble la vie de millions de personnes** qui ne pourraient pas se débrouiller sans nous.

Notre quotidien, c'est le temps partiel imposé pour 80% d'entre nous. Un salaire de débutant·e calé sur le SMIC. Un·e salarié·e sur deux contraint·es de cumuler plusieurs employeurs pour s'en sortir. Une demie-heure pour une toilette ou un petit déjeuner. On nous demande pourtant de respecter le rythme de vie des personnes accompagnées, de prendre soin, d'être là. Avec quels moyens ?

LA CRISE DU CARBURANT : ON NOUS LAISSE CREVER À LA POMPE

Depuis fin février 2026 et la guerre au Moyen-Orient, l'essence dépasse les 2 euros le litre et le gazole atteint 2,307 euros en moyenne — soit une hausse de 34% pour le gazole en quelques semaines.

Pour nous, ce n'est pas un sujet de conversation à la machine à café. **C'est une saignée directe sur notre paye.**

Le budget carburant est souvent notre premier poste de dépense professionnelle. On observe une hausse des refus de missions jugées « trop éloignées », laissant des bénéficiaires sans accompagnement.

Le choix est simple et brutal : soit on perd de l'argent à chaque trajet, soit on laisse tomber des gens qui ont besoin de nous.

Et l'État dans tout ça ? Les aides à domicile ont été écartées des dispositifs d'aide carburant, réservés aux transporteurs, taxis et pêcheurs. Pourtant l'essence, c'est notre outil de travail. Pendant ce temps, les recettes liées aux carburants ont bondi de 270 millions d'euros en mars 2026 pour les caisses de l'État. Il s'enrichit sur notre dos et refuse de nous aider. Voilà ce qu'on appelle « soutenir les métiers essentiels ».



L'AVENANT SALARIAL : UN ACCORD PIÉTINÉ

En octobre 2025, après des années de galère, syndicats et patrons avaient trouvé un accord : l'avenant n°72 prévoyait une revalorisation de 11% pour relever des salaires inférieurs ou au niveau du SMIC, dans un secteur à plus de 90% féminin et ravagé par le temps partiel subi.

Le gouvernement l'a refusé. Le 19 mars 2026, sans ambiguïté. Officiellement, les départements ne peuvent pas absorber le coût. Pendant ce temps, les tarifs du secteur sont plafonnés à +2% pour 2026. Traduction : les travailleurs continuent à s'appauvrir, et l'État fait mine de ne pas comprendre pourquoi il n'y a plus personne pour faire ce travail. Ce n'est pas une question de dialogue social. C'est un choix politique : faire peser sur nos épaules le coût d'un système qu'on refuse de financer correctement.

LA LOI GRAND ÂGE : QUINZE ANS DE PROMESSES, ZÉRO RÉSULTAT

Depuis 2007, tous les gouvernements ont renoncé à engager une réforme du grand âge à la hauteur des enjeux. Le plan qui devait être annoncé à l'automne 2025, puis en janvier 2026, puis le 12 février 2026, a été reporté à chaque fois. Macron l'avait promis en 2018. Attal, Barnier, Bayrou n'en ont jamais parlé dans leur discours de politique générale.

” les travailleur·euses
**continuent
à s'appauvrir,**
et l'État fait mine de ne pas comprendre
pourquoi il n'y a plus personne
pour faire ce travail.

En 2026, alors que la démographie vieillit à toute vitesse et que nos métiers s'effondrent faute de bras, **le gouvernement n'a toujours pas de plan.** Ce qu'il a, en revanche, c'est un projet pour faire payer les personnes âgées davantage : un décret prévoit de repousser de 70 à 80 ans l'âge permettant l'exonération de cotisations patronales pour les particuliers employeurs, réduisant encore le recours aux aides à domicile et donc notre volume d'heures.

DU COVID À AUJOURD'HUI : DU "MERCi" À L'ABANDON

En 2020, on nous applaudissait. On disait que sans nous, le pays s'effondrait. Les « deuxième ligne », les « travailleurs essentiels ». On avait droit aux discours, aux bravos aux fenêtres.

Aujourd'hui, on nous refuse une hausse de salaire négociée entre tout le monde. On nous exclut des aides carburant. On reporte indéfiniment la réforme qui structurerait notre secteur. On nous impose des tarifs horaires qui ne couvrent pas les coûts réels de nos déplacements.

Notre secteur dispose d'un indice de sinistralité trois fois plus élevé que la moyenne nationale — soit le triple du BTP, pourtant réputé dangereux — et personne n'en parle.

Ce n'est pas un oubli. C'est un choix de classe.

CE QUE NOUS SUBISSONS AU QUOTIDIEN

76% des aides à domicile sont à **temps partiel**. 40% ont des horaires coupés avec deux périodes espacées de trois heures ou plus. 29% n'ont pas 48 heures de repos consécutives. 65% sont régulièrement en contact avec une personne en situation de détresse. 22% ont dû interrompre ou refuser une tâche pour préserver leur propre santé ou sécurité au cours des douze derniers mois.

Le sentiment d'être isolées par rapport aux collègues et à la hiérarchie ressort fortement. Nous cachons nos émotions, nous absorbons la détresse des autres, nous nous usons — sans que cela ne soit reconnu ni compensé.

L'isolement, c'est aussi l'arme du patronat contre nous. Éparpillées chez des dizaines d'employeurs différents, dispersées sur des territoires immenses, sans lieu commun, sans vestiaire, sans salle de pause : il est difficile de s'organiser. **Mais pas impossible.**

NOS REVENDICATIONS - PARCE QU'ON NE SE RÉSIGNE PAS !

La CNT-SO porte les revendications suivantes pour l'ensemble des branches des métiers du domicile :

- La diminution du temps de travail avec maintien intégral des rémunérations et des garanties sociales. La semaine de 32 heures pour les mêmes salaires, c'est une nécessité de santé publique dans nos métiers.
- Un salaire décent, bien au-dessus du SMIC, pour toutes et tous. L'avenant n°72 était un minimum. Son refus par le gouvernement n'est pas une fin, c'est un point de départ pour nos mobilisations.
- La compensation intégrale des frais kilométriques au coût réel. En période de crise pétrolière, nos indemnités à 0,38 €/km sont une honte. Nous exigeons un remboursement au coût réel et une inclusion immédiate dans les dispositifs d'aide carburant.
- L'accès facilité à la médecine du travail et la prise en charge complète des frais de santé — préventive et curative. Notre sinistralité est trois fois celle du BTP : agissons en conséquence.
- Une politique de formation active, régulière et pendant le temps de travail : hygiène, manutentions, risques chimiques, troubles neurodégénératifs, gestion des situations de détresse émotionnelle.
- La systématisation des temps collectifs, groupes d'échanges de pratique, supervision. Nous ne devons plus rester seul·es face à la charge émotionnelle et éthique de nos interventions.
- La mise à disposition de matériels en état et adaptés à nos métiers : véhicules de service, aides techniques, équipements de protection. On ne peut pas continuer à user nos propres voitures pour enrichir des structures qui ne nous couvrent pas.

NE RESTE PAS ISOLÉ·E !

ORGANISONS-NOUS !



La dispersion est notre faiblesse. L'organisation collective est notre force.

Refusant toute subvention de l'État ou du patronat, la CNT-SO auto-finance un réseau de développeur·euses syndicaux et de juristes en charge de la défense syndicale. Ce réseau permet d'accompagner chaque année des centaines de travailleur·euses face à l'arbitraire patronal, particulièrement dans des secteurs très précarisés du salariat.

Ce n'est pas aux gouvernements de nous sauver. C'est à nous de construire les rapports de force qui rendront nos revendications incontournables. Chaque travailleur·euses qui rejoint la CNT-SO, c'est une voix de plus, une force de plus, un lien de moins dans la chaîne de l'isolement.

demande de renseignements, adhésion : ✉ ss-sp@cnt-so.org



suivez l'actualité de la CNT-SO :

 cnt-so.bsky.social

 [cntso_fr](https://www.instagram.com/cntso_fr)

 [cntso_fr](https://www.x.com/cntso_fr)

 [CNTSO](https://www.telegram.com/CNTSO)

 [cnt-so.org](https://www.cnt-so.org)